

Le nombre des morts de cette catégorie augmente d'année en année. En 1964, soit la dernière année en cause dont les chiffres soient disponibles, les blessures dues au trafic routier ont accusé en 10 ans une hausse de 2,586 à 4,635 personnes par cent mille, alors que les accidents de la route ont augmenté au point de représenter une perte économique de 3.2 millions de dollars.

Traduits en langage ordinaire, ces chiffres effarants signifient qu'il se produit un accident de la route toutes les 90 secondes au Canada, qu'une personne subit des blessures toutes les quatre minutes et qu'une meurt toutes les deux heures. Et le rythme va s'accroissant. La Chambre des communes britannique a discuté de cette question l'année dernière et on a alors signalé qu'à moins de prendre des dispositions, 1 p. 100 de la population serait tué ou blessé chaque année par suite d'accidents de la route.

Il y a bien le Conseil canadien de la sécurité routière. Il y a eu aussi les louables efforts du député de Brome-Missisquoi, qui a mené seul une vive campagne à cet égard. Le Conseil canadien de la sécurité routière a beaucoup fait. Tous les gouvernements ont fait leur apport. L'honorable représentant dit que cela ne le regarde pas. Il ignore apparemment l'apport du gouvernement fédéral. L'industrie verse 62 p. 100 du budget du Conseil canadien de la sécurité routière, les gouvernements, 38 p. 100. Il dit que cela ne regarde pas le gouvernement fédéral. Or, le gouvernement fédéral fournit sa quote-part de ces 38 p. 100 en vue de réduire le nombre d'accidents de la route au pays ou de les éliminer.

Je demande des mesures à l'échelle nationale pour la tenue d'une conférence nationale sur la sécurité routière. J'aimerais voir le ministère des Transports organiser une conférence nationale «au sommet» où seraient représentés les gouvernements fédéral et provinciaux, l'industrie et les organismes nationaux, en vue de l'établissement au Canada d'un conseil d'action nationale chargé de mettre un frein à cette tuerie sur nos routes. Le ministre déclare que cela ne relève pas de la compétence du Parlement fédéral.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président, je sais que le très honorable représentant...

Le très hon. M. Diefenbaker: Si l'honorable représentant me permet...

L'hon. M. Pickersgill: Je voulais simplement faire une mise au point. Je ne pense pas que le très honorable représentant veuille fausser le sens de mes paroles. J'ai dit que cela ne faisait pas partie de mes attributions. Selon moi, c'est très important pour tous les Canadiens.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

Le très hon. M. Diefenbaker: On dit souvent, monsieur le président, qu'en prononçant un discours au Parlement on prêche dans le désert, mais la conversion soudaine du ministre nous fournit la preuve du contraire.

L'hon. M. Pickersgill: Je veux tout simplement m'en tenir aux faits.

• (4.30 p.m.)

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne veux pas retourner la question sur tous ses sens. Je lui demande de prendre des dispositions pour régler un problème qui devient de plus en plus grave, et qui mérite l'attention de tous les Canadiens. Le numéro du 12 février du *Times* de London signale qu'en 1964, le nombre de morts aux États-Unis a atteint 49,000, et le nombre de blessés, 2 millions. Toutefois, la guerre au Vietnam a coûté aux États-Unis, l'an dernier, le nombre global de 1,100 morts.

Je veux souligner ce fait au ministre. Je lui demanderais de prendre immédiatement certaines mesures et de convoquer les provinces, afin de pouvoir adopter une ligne de conduite efficace et salutaire.

La première chose qu'on pourrait faire avant la tenue de cette conférence serait d'accorder une aide accrue au Conseil de sécurité routière, composé d'hommes qui se consacrent à résoudre les grands problèmes de la chose publique et qui sont incapables de prendre les mesures qui s'imposent à cause de la pénurie de fonds. Comme nous dépenserons cette année des milliards de dollars supplémentaires, nous devrions pouvoir verser un montant au Conseil, ce qui lui donnerait de nouvelles occasions d'abaisser, grâce aux recherches et à d'autres mesures, le nombre élevé de ces terribles pertes.

J'en arrive à une autre question qui touche les transports. Je ne répéterai pas les arguments qu'on a invoqués et à juste titre contre la fermeture de certaines installations ferroviaires et la réduction de services. Un problème que tous les peuples occidentaux envisagent aujourd'hui, c'est celui d'entretenir un système de transports tout en effectuant les changements requis et exigés par les recherches. Je propose la formation, au sein du ministère fédéral des Transports, d'une division de recherches et de perfectionnement. Je crois que c'est indispensable si nous voulons avoir le système efficace de transport rapide en surface que notre économie nationale requiert. Je crois qu'on devrait également prévoir des recherches par des entreprises privées. Une division de recherches et de perfectionnement pourrait déterminer quels moyens techniques, quelles formes et